



## PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Objet, durée et composition des réunions sectorielles qui auront lieu en 2006-07**

1. En 2006-07, il y aura six réunions sectorielles tripartites. Les secteurs concernés et les thèmes de chaque réunion ont été définis par la commission à sa 292<sup>e</sup> session (mars 2005) et par le Conseil d'administration sur la base des propositions faites par le bureau de la commission à sa 293<sup>e</sup> session (juin 2005).
2. En principe, c'est la commission qui détermine la durée, la dimension, l'objet et les résultats de chaque réunion. Etant donné qu'il n'y aura qu'une réunion au premier semestre de 2006, la commission voudra sans doute limiter sa décision à cette seule réunion à la présente session, pour ne s'occuper des autres qu'à une date plus proche des dates auxquelles le Bureau propose de les tenir (mars et novembre 2006). L'intitulé de chaque réunion et la semaine qui a été proposée pour leur tenue figurent à l'annexe.

**Réunion d'experts sur la sécurité dans les mines de charbon**

3. Ainsi qu'il est indiqué dans la proposition visant l'organisation de cette réunion<sup>1</sup>, étant donné les changements qui se sont produits dans l'industrie du charbon pendant les vingt années qui ont suivi l'adoption du *Recueil de directives pratiques sur la sécurité et l'hygiène dans les mines de charbon*, à savoir la privatisation, les regroupements d'entreprises, l'indemnisation des travailleurs pour les maladies «modernes», la mécanisation et la diminution du nombre des travailleurs polyvalents, ainsi que l'adoption d'une «approche systémique» de la gestion de la sécurité et de la santé, la mise à jour de ce recueil important servirait grandement à améliorer la sécurité et la santé dans ce secteur de base particulièrement dangereux. Un nouveau recueil de directives serait également un compagnon pratique et moderne de la convention n° 176 et pourrait aider les pays à la ratifier et l'appliquer.
4. Le Directeur général propose que 24 experts de la sécurité et de la santé dans les mines de charbon souterraines soient invités à participer à cette réunion, qui durerait six jours civils (8-13 mai 2006). L'expérience montre que la durée et le nombre de participants prévus permettraient tout à fait d'examiner et d'approuver un projet de recueil de directives

<sup>1</sup> Document GB.292/STM/1.

pratiques révisé. Etant donné que le règlement intérieur des réunions sectorielles ne s'applique pas aux réunions d'experts, cette réunion se tiendrait conformément à la procédure utilisée pour les réunions du même type qui se sont tenues dans le cadre du Programme des activités sectorielles et pour les réunions organisées par d'autres départements. Conformément à la pratique en vigueur pour les réunions d'experts, le Bureau prendrait en charge les frais de déplacement et de subsistance de tous les experts désignés pour y participer.

5. Conformément à une pratique récente, le Directeur général propose de désigner, après consultation des groupes d'employeurs et de travailleurs, un président compétent venant de l'extérieur afin que tous les experts invités puissent se consacrer entièrement à la réunion.
6. Le Directeur général propose également que les gouvernements des pays suivants soient invités à désigner des experts qui participeront à la réunion à titre personnel: Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Chine, Etats-Unis, Inde, Pologne et Fédération de Russie. Ces pays représentent plus de 85 pour cent de la production mondiale de charbon, dont une bonne partie vient de mines souterraines. Il est également proposé de faire participer à la réunion huit experts désignés après consultation du groupe des employeurs et huit experts désignés après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration.
7. Il est enfin proposé, si le gouvernement de l'un des pays énumérés au paragraphe 6 venait à décliner l'invitation qui lui est faite de désigner un expert, d'adresser cette invitation au gouvernement de l'un des pays suivants: Colombie, Roumanie, Royaume-Uni, Ukraine, Viet Nam.
8. Le Bureau ayant proposé qu'un projet de recueil de directives pratiques soit préparé et soumis à la réunion pour examen, révision et adoption, la commission voudra sans doute recommander que l'objet de la réunion soit d'examiner et de réviser un projet et d'adopter un recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les mines de charbon. Elle voudra aussi sans doute recommander que la réunion propose un programme de suivi destiné à promouvoir le nouveau recueil de directives pratiques pendant le reste de la période biennale et au-delà.
9. A la suite d'une discussion sur les consultations préalables des experts par la commission, qui a eu lieu à sa 289<sup>e</sup> session (mars 2004)<sup>2</sup>, et, plus précisément, à la suite d'une recommandation très énergique formulée récemment par une réunion d'experts, le Bureau souhaiterait avoir les noms de tous les experts suffisamment tôt (d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2006) pour que des discussions préliminaires puissent avoir lieu entre eux (par voie électronique) dès que le projet de recueil de directives pratiques sera prêt.
10. ***La commission voudra sans doute faire des recommandations au Conseil d'administration au sujet de la Réunion d'experts sur la sécurité dans les mines de charbon prévue pour 2006, et plus précisément à propos de la durée de la réunion, de la désignation d'un président, du nombre des participants et des gouvernements qui devraient être invités à désigner un expert, des pays à inclure dans la liste de réserve et de l'objet de la réunion, comme proposé aux paragraphes 4 à 8.***

Genève, le 19 septembre 2005.

*Point appelant une décision:* paragraphe 10.

<sup>2</sup> Document GB.289/14.

## **Annexe**

### **Réunions sectorielles pour 2006-07**

#### ***Réunion d'experts sur la sécurité et la santé dans les mines de charbon***

Semaine qui commence le 8 mai 2006.

#### ***Réunion tripartite sur les répercussions sociales et de travail d'une utilisation plus grande des technologies avancées de vente au détail***

Semaine qui commence le 18 septembre 2006.

#### ***Réunion tripartite sur les aspects du travail et autres aspects sociaux affectés par les problèmes propres aux chauffeurs routiers internationaux du fait de leur mobilité transfrontalière***

Semaine qui commence le 16 octobre 2006.

#### ***Réunion d'experts pour mettre à profit instruments, connaissances, activités de sensibilisation, coopération technique et collaboration internationale afin d'élaborer un cadre d'action dans le domaine des substances dangereuses***

Semaine qui commence le 5 février 2007.

#### ***Réunion tripartite sur la production de composants électroniques pour les techniques d'information: nouvelles exigences en matière de main-d'œuvre dans une économie mondialisée***

Semaine qui commence le 16 avril 2007.

#### ***Réunion tripartite sur l'impact des chaînes alimentaires mondiales sur l'emploi***

Semaine qui commence le 24 septembre 2007.